



# Lettre d'information « Notre santé en Ruffécois »

N°11 - Mai 2020



## Crise sanitaire COVID-19

### Les gestes barrières - RAPPEL

- Le déconfinement qui s'organise pour un retour à l'emploi dans nos différentes structures n'est pas une mince affaire, les protocoles sont complexes mais les gestes barrières initiaux restent simples et fondamentaux.

- Pour plus d'information, vous pouvez consulter [le site de Santé Publique France](https://www.santepubliquefrance.fr) ou encore celui [du gouvernement](https://www.gouvernement.fr).

### Opération « 1 Charentais = 1 masque »

L'opération du Département de la Charente « 1 Charentais = 1 masque » connaît un grand succès. Depuis le lancement de l'opération le 15 avril dernier, ce n'est pas moins de 118000 masques qui ont déjà été réalisés à ce jour et 20 000 sont toujours en cours de fabrication.

Pour plus d'information sur cette opération, n'hésitez pas à prendre contact avec le Département en les contactant au 05 16 09 50 00 ou en leur écrivant à [contact@lacharente.fr](mailto:contact@lacharente.fr)

Attention dans la phase de déconfinement qui s'amorce, le porte du masque n'est pas un gage de protection 100% efficace face au virus. C'est un outil complémentaire des gestes barrières et sous couvert de [sa bonne utilisation](#) !

Pour bien mettre son masque, suivez les conseils du professeur Lila BOUADMA, réanimatrice à l'hôpital Bichat et membre du conseil scientifiques en [cliquant ici](#).

## Plateforme de soutien

En Charente, nous disposons d'une plateforme de soutien psychologique active depuis le 25 mars (coût d'un appel local)

Cette cellule s'adresse à tous les charentais, indépendamment de l'âge et a pour objectif de rompre avec l'isolement des personnes confinées.

Un contact téléphonique avec un écoutant (infirmier ou psychologue à ce jour), permettant de trouver une écoute suffisante qui répond à son angoisse ou être réorienté vers une structure adaptée pour un suivi à plus long cours si nécessaire.



## VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET CONJUGALES

Cette période de crise sanitaire doit être une période de vigilance accrue dans la mesure où les situations de violences intrafamiliales et conjugales tendent à s'aggraver (+ 35%).

N'hésitez pas à contacter Madame HUGONNENC, référente départementale des violences faites aux femmes par mail [nathalie.hugonnenc@charente.gouv.fr](mailto:nathalie.hugonnenc@charente.gouv.fr) ou par téléphone au 06 75 45 97 10

### Rappel (non exhaustif) des dispositifs existants :

- **En Charente**, pour une écoute, une information, un rendez-vous à l'accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales, un hébergement d'urgence, les victimes peuvent appeler **le 0800 16 79 74 violences conjugales en Charente**. L'entourage des victimes et les professionnels peuvent également s'adresser à ce numéro qui **fonctionne 24 h/24 et 7j/7**.
- **Le 3919 est accessible du lundi au samedi de 9h à 19h**. Les victimes peuvent y trouver une écoute, des conseils, des informations. Ce numéro n'est pas un numéro d'urgence.
- **En cas d'urgence, il convient de composer le 17, le 112 depuis un portable ou le 114 par sms**.
- Depuis le 1er avril et jusqu'à la fin du confinement, **le 114, est accessible par sms aux victimes de violences conjugales et plus largement des victimes de violences intrafamiliales**. La victime doit préciser où elle se trouve pour que les forces de l'ordre puissent intervenir rapidement.
- **Un dispositif de signalement des violences conjugales via les pharmacies** a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur avec l'appui de l'Ordre National des Pharmaciens. Les victimes peuvent se signaler à leur officine en utilisant le code « masque 19 ».
- le 119 (**Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger**) :
  - les enfants et les adolescents confrontés à une situation de risque et de danger pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.
  - les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

## PLAN DE MOBILITÉ RURALE

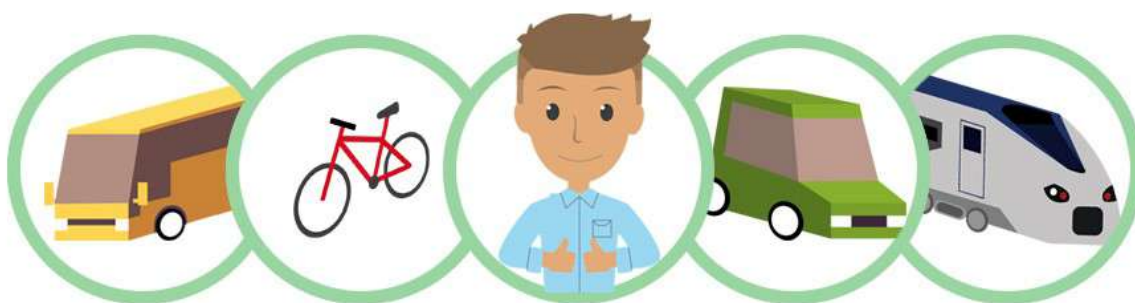
Ce plan définit une stratégie et un programme d'actions pour développer les déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture. Il a été réalisé par **la DDT Charente avec le concours du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Ruffécois en concertation avec les partenaires du territoire.**

**Consultable depuis le 20 février, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques :**

- par voie électronique par l'intermédiaire du courriel suivant : **accueil.ruffecois@orange.fr** ;
- par courrier au siège du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Ruffécois ;

**Pièces du dossier de consultation :**

- **[Note de présentation du projet - format : PDF - 0,239Mb](#)**
- **[Plan de Mobilité Rurale - format : PDF - 2,092Mb](#)**



## CHARTE DE BONNE CONDUITE

Dans le cadre de la loi EGALIM du 30 octobre 2018 un amendement impose l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à des mesures de protection des personnes habitant à proximité des zones susceptibles d'être traitées, sans précision sur ces mesures. Il prévoit que les utilisateurs formalisent ces mesures dans une charte d'engagements à l'échelle départementale (modalités d'information, distances de sécurité par rapport aux zones d'habitation, mesures apportant les garanties équivalentes et modalités de dialogue et de conciliation).

La Chambre d'Agriculture de Charente a mis en ligne la charte départementale en consultation du 27 avril au 14 juin. En allant sur le lien suivant vous pourrez découvrir l'ensemble de ce document et contribuer : <http://www.charte-engagement-charente.fr/>

Dans le cadre de l'axe 3 « Santé environnement » sur la question de la qualité de l'air extérieur un groupe de travail local devrait être mis en place sous la référence de la Chambre d'Agriculture afin d'approfondir cette charte pour favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs et répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en agriculture, particulièrement à proximité des lieux habités.

## SANTÉ ET MOBILITÉ

Le plan d'action du PMRu a fait l'objet d'une [Évaluation d'Impact en Santé](#) sur le thème « L'Accès aux services de soins pour les populations en difficulté de mobilité » avec pour objectif de favoriser l'accès aux soins de ces populations (aspects financiers, aspects géographiques, aspects physiques, aspects numériques).

Si vous souhaitez la consulter [cliquez ici](#) et venez découvrir [l'article sur le portail Santé environnement régionale présentant ce travail novateur](#).

## AGENDA

### FORUM CITOYEN 2020

Initialement prévu le 24 mars dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale sur le thème « Santé mentale et discriminations » ! les forums citoyens sur les communes d'Aigre et Courcôme sont reportés à octobre, si la date n'est pas encore définie, elle sera proche du 10, date de la « journée mondiale de la santé mentale ».

### FORUM AVC 2020

Fort du succès du 1er forum AVC sur Aigre en novembre dernier, la mutualité Française - en lien avec la coordination du CLS et les partenaires locaux – vous propose d'une nouvelle édition le 06 novembre de 14h à 17h à Courcôme. Prenez date !